

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 Juin 2011

Les Conseillers Municipaux se sont réunis le vendredi 17 juin deux mille onze à vingt heures trente, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Aubague, Maire.

Présents : Mrs Jean-Paul Aubague, André Forest, Christophe Balvay, Jacques Thord, Patrick Chatelet, Christian Chevalier, Bernard Perrin, Stéphane Charvet et Mmes Nathalie Carré et Séverine Da Silva.

Absent : M. Jean-Marie Delon

Secrétaire de séance : M. Christian Chevalier

1 - Informations et communications sur les différentes réunions intercommunales.

Sivos des Grosne : Le Maire informe l'assemblée qu'il a participé à la réunion du Conseil d'Ecole du R.P.I. des Grosne ce mardi 14 Juin ; il commente les effectifs scolaires à la rentrée de septembre 2011.

Communauté de Communes de Matour et sa Région : Le Maire commente le projet de schéma départemental de coopération intercommunale proposé par M. le Préfet de Saône et Loire ; une réunion de l'ensemble des élus municipaux du territoire communautaire est prévue ce mardi 21 juin 2011, à 20h30 à la salle communale de Clermain pour discuter de ce dossier et du rapprochement avec la Communauté de Commune du Mâconnais-Charollais. Le Maire propose de délibérer sur ce dossier à la prochaine réunion de juillet.

Office de Tourisme du Haut Clunisois : Bernard Perrin donne quelques points d'information de la dernière réunion avec principalement l'organisation de la deuxième édition des balades nocturnes proposées de juin à septembre dans chaque village adhérent à la Communauté de Communes. Pour Trambly, cette

balade est prévue le jeudi 7 juillet prochain avec départ à 20h, place du Monument.

SIVU « Enfance et Jeunesse de la Haute Grosne » : Séverine Da Silva commente la réunion du 20 mai dernier. Une rencontre a eu lieu avec les Jeunes de notre village ; ils ont présenté le fonctionnement « de la salle des Jeunes » mis en place depuis quelques années par la Municipalité, dans la Maison des Associations.

SIRTOM de la Vallée de la Grosne : Une réunion aura lieu jeudi 23 juin prochain.

2 - TRAVAUX VOIRIE 2011 : Christophe Balvay, responsable de la voirie fait le point des travaux :

Voirie communautaire : le marché a été attribué à l'Entreprise EIFFAGE ; pour notre Commune, les travaux de balayage, renforcement enrobé des voies suivantes ont été arrêtés pour une dépense de 17 860 € HT :

- . Aux Charrières : voirie de la propriété Cl.Vouillon à la propriété Baddeley,
- . Commerçon : voirie de la propriété Desbois à la propriété Genette,
- . L'Etang Parniaud / Chemin entre la route de Matour et la route de Dompierre les Ormes,
- . Chemin de la Croix des Laboriers à la Bussière ,

Voirie Communale : une monocouche sera réalisée également par l'entreprise EIFFAGE « route de la Gotale » pour un montant de 10 200. € H.T.

Des travaux d'entretien de fossés ont été réalisés par l'entreprise R. Jaffre pour un montant de 2 660.28€ HT ; le fauchage des accotements par l'entreprise Janaud a été aussi effectué.

L'entreprise Lacharme interviendra prochainement pour les travaux de girobroyage.

Les propriétaires ou exploitants de certaines parcelles de terrain « route des Charrières à Commerçon » seront avisés prochainement par courrier afin d'élaguer dans les meilleurs délais, leurs haies bordant la voie communale.

3 - EXTENSION DES LOCAUX SCOLAIRES : Le Maire rappelle à l'assemblée que l'avis d'appel d'offres relatif au dossier de l'Extension de l'École est paru le 10 juin dernier en annonces légales sur le Journal de Saône et Loire ; les entreprises doivent remettre leurs offres jusqu'au jeudi 30 juin prochain, à 12 heures en Mairie.

L'ouverture des plis en présence du Cabinet d'Architecture « l'Atelier du triangle » est arrêtée ce même jour à 14 heures.

Afin de préparer la rentrée scolaire 2011/2012, durant les travaux de cette extension qui entraîne le déplacement du restaurant scolaire, salle du « Mille Club », une réunion se tiendra début septembre avec les différentes personnes concernées.

4 - TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX 2011 : André Forest, responsable des bâtiments communaux informe du départ de M. Alain Chanut , au studio communal « La Vallée » le 30 avril 2011.

Divers travaux de réfection ont été réalisés dans ce studio, peinture, menuiserie, avant l'arrivée de M. David Marza le 11 juin dernier.

le Conseil Municipal,

décide de retenir la candidature de Monsieur David Marza à compter du 11 Juin prochain,

Autorise le Maire à signer le bail avec M. Marza pour une location mensuelle de 165.00 €.

La Commission des Bâtiments visitera les trois studios locatifs « de la vallée » afin d'établir un état de travaux à réaliser ; ces appartements ont été créés il y a déjà 17 ans.

5 - DOSSIER « VILLAGES AVENIR » : le Maire informe l'ensemble des Elus des discussions avec le Cabinet d'Architecture « l'Atelier du triangle » sur l'évolution de du projet concernant les bâtiments Domas situés en face de la Mairie. Une réunion se tiendra en Mairie ce vendredi 24 Juin prochain, à 18h en Mairie. Tous les élus sont invités à y participer.

QUESTIONS DIVERSES :

Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) :

Pour optimiser le fonctionnement de la Mairie (accueil et services divers), le contrat d'accompagnement dans l'emploi de Melle Bernigal qui se terminait le 13 Juin a pu être renouvelé pour une période de six mois sur la base de 26 heures de travail hebdomadaire. Les modalités du planning de travail seront définies en accord avec l'intéressée.

Le Conseil après avoir délibéré :

Autorise le Maire à signer le nouveau contrat de travail de Melle Bernigal avec effet au 14 juin 2011.

Gîtes de France :

Le Maire présente le bilan des locations 2011 des chalets loisirs du Moulin de la Vallée par Gîte de France.

Le Conseil Municipal,

-Après discussion, autorise le Maire à reconduire la convention de mandat de gestion avec les Gîtes de France de Saône et Loire par l'intermédiaire de leur centrale de réservation pour la saison 2012.

Admission en non valeur :

Le Maire fait part de l'état de titres de recettes émis en 2004 par la Commune de TRAMBLY et non réglés à ce jour par Mme LEGER Cindy dans le cadre de loyer d'un studio locatif communal.

Le montant de cette créance non recouvrée à ce jour est de 96.90 €.

Le Conseil Municipal,

Accepte l'admission en non valeur de cette créance (mandat au compte 654).

Maison Communale « Pari-Gagné » :

Le Maire rappelle que lors de la précédente réunion du Conseil Municipal, l'ensemble des Elus avait décidé de faire une offre de vente de cette maison et jardin auprès des locataires ; le 24 mai dernier, les locataires concernés ont fait parvenir leur proposition d'achat ; une rencontre sera programmée prochainement entre les deux parties.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal
Mardi 26 Juillet 2011 à 20h30, salle de la Mairie**